



École primaire La Salle Igny

LISTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE 2022/2023

Cycle 2 : CP

Chaque enfant doit avoir son matériel le jour de la rentrée.
Ne pas acheter d'agenda, il sera fourni par l'école.

Vous devez apporter dès la rentrée :

- 1 trousse contenant :
 - 1 crayon de papier STAEDLER TRIANGULAIRE HB
 - 1 gomme blanche
 - 1 taille-crayon avec réservoir
 - 4 bâtons de colle **CLEOPATRE WEPAM**
 - 1 paire de ciseaux à bouts ronds
 - 1 double décimètre en plastique rigide qui se range dans la trousse (les règles souples se déforment)
 - 2 feutres Velléda pointe fine

Les correcteurs blancs et les souris (rubans correcteurs) sont **interdits**.

- 1 trousse contenant 12 feutres fins, 12 feutres épais et 12 crayons de couleur
- 1 ardoise Velléda + chiffon
- 1 pochette de canson blanc 224g/m² A4 (21x29,7cm) 12 feuilles
- 1 pochette de canson couleur
- 1 boîte pour le rangement des bons points.
- 1 boîte de kleenex
- 1 paquet de lingettes (pour le visage)
- 1 paire de chaussons
- 5 photos d'identité découpées (écrire le nom de votre enfant au dos de chaque photo)
- 20 étiquettes autocollantes (merci d'écrire le prénom de votre enfant en script majuscule (ex : LUCAS))

Pensez à prévoir à la maison du matériel de réserve.

Le tee-shirt au nom de l'école sera utilisé pour le sport, les sorties et les occasions exceptionnelles (8€ le tee-shirt - offert à l'entrée en CP). Nous vous rappelons que le port de la blouse est **obligatoire**, vous pourrez l'acheter auprès de l'APEL à la rentrée (20€).

Nous vous demandons de :

- marquer **tout** le matériel et **tous** les vêtements au nom de votre enfant,
- Un chèque de caution de 25€ à l'ordre de **l'ARES La Salle Igny** est à remettre le jour de la rentrée. Cette caution sera rendue en fin d'année en échange du livre de lecture et selon état.
- Un chèque de 30€ à l'ordre de **l'ARES La Salle Igny** est à remettre le jour de la rentrée à l'enseignante pour l'achat des fichiers faits par l'école.

Afin de faciliter votre rentrée, l'APEL a noué deux partenariats qui vous permettent de commander les fournitures scolaires selon les listes ci-dessus et / ou des étiquettes au nom de votre enfant : SCOLEO (<https://www.scoleo.fr> - listes prédéfinies mais modifiables) et A-QUI-S (www.a-qui-s.fr code IGN1752). Le montant reversé à l'APEL dans le cadre de ces partenariats permet de financer des projets pour vos enfants tout au long de l'année (sans obligation d'achat).

Le reste des fournitures sera fourni à votre enfant à la rentrée.